



Intimidations, menaces, et violences en marge du Conseil municipal : la Ville porte plainte

Ce lundi 19 mai 2025, le conseil municipal a connu des débordements violents de la part de membres du collectif dit «Touche pas à ma place» réunissant des opposant-es municipaux de droite et des commerçant-es opposé-es aux différents aménagements prévus par la Ville et la Métropole.

Une centaine de manifestant-es se sont dans un premier temps rassemblé-es devant les escaliers menant à l'Hôtel de ville dans le cadre d'une manifestation déclarée en Préfecture. La police municipale filtrait les personnes entrant dans l'enceinte. Une mesure de sécurité nécessaire au regard des précédents agissements et menaces du «collectif» formulées par voie de presse récemment.

Plusieurs individus ont brutalement forcé les barrières et bousculé les policier-es municipaux dont deux ont été légèrement blessés. Les manifestant-es se sont ensuite introduits dans le hall d'honneur, limitrophe à la salle du conseil municipal. Ils ont frappé brutalement sur les portes et les murs de la salle, empêchant le conseil de démarrer et entraînant un retard de 45 minutes. Un morceau de faux plafond s'est décroché à cause des impacts répétés. Les manifestant-es ont ensuite quitté le hall, accompagné par les services de la police nationale.

Une trentaine de manifestant-es s'est ensuite dirigée à l'arrière de l'Hôtel de ville, derrière la salle du conseil municipal, côté baies vitrées. Les manifestant-es ont non seulement perturbé le conseil par des chants, des sifflets, mais ils ont également lancé des insultes et menaces à l'encontre des élu-es et personnes présentes dans la salle du Conseil dont une journaliste qui a annoncé son intention de déposer plainte. Les personnes ont ensuite lancé une demi-douzaine de fumigènes rouges dont les fumées sont entrées dans la salle et ont causé des toux et gênes aux personnes présentes.

La Ville, attachée aux droits de manifestation et de contestation, légitimes, condamne ces opérations d'intimidation inacceptables dont la virulence met en danger ses agent-es et ses élu-es. Deux autres manifestations ont eu lieu ce jour de conseil municipal. Elles se sont déroulées dans le calme et dans le respect des biens, des personnes et de l'institution.

Pour préserver ses droits et ceux de ses agents, la Ville précise qu'une plainte sera déposée dans les meilleurs délais. Elle fournira à la police l'ensemble des éléments en sa possession pour caractériser ces actes délictueux.

Depuis plus d'un an, ce « collectif » s'est opposé à tous les projets de partage de l'espace public d'am-

pleur, visant à rendre une meilleure place aux piétons et aux mobilités douces. Un projet pour lequel l'équipe municipale en place a été démocratiquement élue en 2020. Pour rappel :

- Tout ou partie du « collectif » a organisé deux blocages de la circulation sur le cours Berriat et l'avenue Jeanne d'Arc respectivement les 22 mars 2024 et 19 septembre 2024.
- Lors la manifestation devant l'Hôtel de Ville pour le conseil municipal du lundi 30 septembre 2024, les manifestant-es ont tenté de forcer le dispositif de sécurité de la police municipale et empilé des barrières de chantier contre les portes et parois vitrées alors que plusieurs manifestant-es frappaient bruyamment sur les vitres avec leurs mains et divers objets. En bloquant les accès, les manifestant-es ont empêché les usager-es d'accéder aux services publics de l'Hôtel de Ville et perturbé son bon fonctionnement.
- Vendredi 8 novembre 2024, plusieurs personnes ont manifesté devant le siège de Grenoble-Alpes Métropole et empêché les agent-es, élu-es et usager-es d'y entrer. Devant des méthodes inacceptables de pression, d'invectives et d'intimidations sur les agent-es et les élu-es, plusieurs élu-es grenoblois-es ont décidé de quitter temporairement l'hémicycle métropolitain pour marquer leur plus totale désapprobation. La Ville de Grenoble avait appelé au respect des biens, des personnes et des institutions et indiqué que ces pressions sont inacceptables.
- Un blocage du cours Berriat avec un blocage de la circulation des tramways, en heure de pointe, a eu lieu le 13 mai 2025, pénalisant de nombreuses usagères et usagers.